



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations de la
Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche**

**ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE
14 DÉCEMBRE 2020**

Assemblée régulière du conseil d'administration de la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche, tenue lundi le 14 décembre 2020 à 15 h 00 exceptionnellement à huis clos et par visioconférence en raison de la pandémie du COVID-19 et tel que permis par le Ministère des affaires municipales et de l'habitation, sous la présidence de M. Yan Maisonneuve, président et à laquelle ont assisté :

M. Gabriel Michaud, vice-président
M. Eugène Jolicoeur, membre
Mme Nathalie Ricard, membre

Étaient également présents :

Mme Chantal Marceau, secrétaire-trésorière
Mme Valérie Foucault, coordonnatrice administrative RAIM
M. Louis-Philippe Buist, ing., coordonnateur génie et technologies RAIM

**RÉSOLUTION NO : 118-12-2020
(Ouverture de l'assemblée)**

IL EST PROPOSÉ PAR : Gabriel Michaud
APPUYÉ PAR : Nathalie Ricard

QUE la séance soit ouverte.

ADOPTÉ

**RÉSOLUTION NO : 119-12-2020
(Adoption de l'ordre du jour)**

IL EST PROPOSÉ PAR : Nathalie Ricard
APPUYÉ PAR : Eugène Jolicoeur

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 23 novembre 2020;
4. Adoption des listes des paiements émis, des salaires payés et des comptes à payer du fonds d'administration;
5. Autorisation d'un emprunt temporaire – Règlement 121;
6. Adoption du calendrier des séances pour l'année 2021 et abrogation de la résolution 142-11-2020;
7. Adoption des critères et pointages de sélection de la grille d'évaluation – Services professionnels – Plans et devis et surveillance des travaux de construction d'un nouveau poste de pompage Avenue de la Gare et démolition de l'existant;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations de la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche

8. Adoption de soumission RAETM-2020-009 – Services professionnels – Plans et devis et surveillance des travaux de construction d'un nouveau poste de pompage Quarante-Arpents II et démolition de l'existant;
9. Affaires nouvelles;
10. Correspondances :
 - Ville de Terrebonne – Résolution CE-2020-1180-DEC – Processus d'agrandissement du poste Quarante-Arpents II;
 - Ville de Mascouche – Résolution 201207-23 – Adoption du budget 2021 et du PTI 2020-2021-2022 de la RAETM et autorisation du paiement de la quote-part pour l'année 2021;
11. Période de questions;
12. Levée de l'assemblée.

ADOPTÉ

RÉSOLUTION NO : 120-12-2020 **(Adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 23 novembre 2020)**

IL EST PROPOSÉ PAR : Eugène Jolicoeur
APPUYÉ PAR : Nathalie Ricard

QUE le procès-verbal de l'assemblée régulière du 23 novembre 2020 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ

RÉSOLUTION NO : 121-12-2020 **(Adoption des listes des paiements émis, des salaires payés et des comptes à payer du fonds d'administration)**

IL EST PROPOSÉ PAR : Nathalie Ricard
APPUYÉ PAR : Gabriel Michaud

QUE le conseil d'administration de la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche (RAETM) accepte les listes des paiements émis et des salaires payés aux montants respectifs de 143 119,19 \$ et de 2 787,33 \$.

QUE le conseil d'administration de la RAETM accepte les listes des comptes à payer aux montants respectifs de 4 096,19 \$ et de 64 925,97 \$ préparées le 8 décembre 2020 et en autorise les paiements.

ADOPTÉ

RÉSOLUTION NO : 122-12-2020 **(Autorisation d'un emprunt temporaire – Règlement 121)**

ATTENDU la résolution 25-03-2020 par laquelle le conseil procédait à l'adoption du règlement numéro 121 décrétant des travaux de mise à niveau des systèmes d'automatisation et contrôle de l'usine d'épuration et des stations de pompage de la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche (RAETM) et autorisant un emprunt au montant de 953 000 \$;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations de la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche

ATTENDU QUE le deuxième paragraphe de l'article 567 de la *Loi sur les cités et villes* prévoit que le conseil peut décréter par résolution des emprunts temporaires pour le paiement total ou partiel de dépenses effectuées en vertu d'un règlement d'emprunt;

IL EST PROPOSÉ PAR : Gabriel Michaud
APPUYÉ PAR : Nathalie Ricard

QUE le conseil d'administration de la RAETM autorise un emprunt temporaire d'une somme n'excédant pas 100% du montant autorisé par le Ministère des affaires municipales et de l'Habitation en vertu du règlement numéro 121, soit 953 000 \$ auprès de la Caisse Desjardins de Terrebonne.

QUE les termes de cet emprunt soient ceux prévus à l'entente de services bancaires en vigueur entre la Caisse Desjardins de Terrebonne et la RAETM.

QUE le président, ou en son absence le vice-président et la secrétaire trésorière, ou en son absence l'assistante secrétaire-trésorière, soient et sont autorisés à signer tout document requis ou nécessaire pour donner plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉ

RÉSOLUTION NO : 123-12-2020 (Adoption du calendrier des séances pour l'année 2021 et abrogation de la résolution 142-11-2020)

ATTENDU la résolution 08-01-2018 établissant les dates et heures d'assemblées régulières du conseil d'administration de la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche (RAETM);

ATTENDU la résolution 114-11-2020 de la séance régulière du 23 novembre 2020 adoptant le calendrier des séances régulières pour l'année 2021;

ATTENDU QU'il y a lieu d'apporter un correctif à ce calendrier;

IL EST PROPOSÉ PAR : Nathalie Ricard
APPUYÉ PAR : Eugène Jolicoeur

QUE le conseil d'administration de la RAETM adopte le calendrier amendé des séances régulières pour l'année 2021 comme suit:

Endroit : Siège social de la RAIM 4445, Côte de Terrebonne à Terrebonne		
Date de l'assemblée	Heure	Exceptions
25 janvier 2021	15 h 00	
22 février 2021	15 h 00	
22 mars 2021	15 h 00	
26 avril 2021	15 h 00	
25 mai 2021	15 h 00	Lendemain d'un jour férié
29 juin 2021	15 h 00	Lendemain d'un jour férié
26 juillet 2021	15 h 00	
23 août 2021	10 h 30	Refinancement RAIM (pm)
27 septembre 2021	15 h 00	
25 octobre 2021	15 h 00	
29 novembre 2021	15 h 00	1 ^{ère} assemblée post-élection
16 décembre 2021	10 h 30	Période des fêtes

QU'un avis public soit publié à cet effet dans un journal local.

QUE la résolution 114-11-2020 de l'assemblée régulière du 23 novembre 2020 soit abrogée.

ADOPTÉ



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations de la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche

RÉSOLUTION NO : 124-12-2020

(Adoption des critères et pointages de sélection de la grille d'évaluation – Services professionnels – Plans et devis et surveillance des travaux de construction d'un nouveau poste de pompage Avenue de la Gare et démolition de l'existant)

IL EST PROPOSÉ PAR: Eugène Jolicoeur

APPUYÉ PAR: Nathalie Ricard

QUE le conseil d'administration de la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche (RAETM) autorise la grille d'évaluation dans le cadre de l'appel d'offres « Services professionnels – Plans et devis et surveillance des travaux de construction d'un nouveau poste de pompage Avenue de la Gare et démolition de l'existant » selon les critères et pointages suivants :

Grille d'évaluation des services professionnels

		Points *
Proposition technique – critères d'évaluation		
1. Compréhension du mandat et méthodologie de réalisation		15
2. Présentation et qualification de la firme		15
a) Présentation générale et statistiques du soumissionnaire	5	
b) Expérience dans des projets similaires		
i. Projet 1	5	
ii. Projet 2	5	
3. Chargé de projet		25
a) Qualification et expérience	13	
b) Expérience dans des projets similaires		
i. Projet 1	6	
ii. Projet 2	6	
4. Chargés de discipline (Niveau 1 – Ingénierie et architecture)		30
a) Ingénierie		
i. Civil	6	
ii. Structure	6	
iii. Mécanique	6	
iv. Électrique	6	
b) Architecture	6	
5. Qualification et expérience des autres membres du personnel professionnel et technique		10
a) Surveillant	5	
b) Autres ressources	5	
6. Qualité et présentation des documents		5
Sous-total de la pondération technique**		100
Proposition financière		
Prix de la proposition (avant taxes)		Prix
Sous-total prix		
Pondération finale		
[(Pointage de la pondération technique + 50) X 10 000] / prix		

* Maximum de points attribués aux critères

** La proposition financière n'est considérée que si le pointage de la proposition technique d'une soumission atteint 70.

ADOPTÉ



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations de la
Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche

RÉSOLUTION NO : 125-12-2020

(Adoption de soumission RAETM-2020-009 – Services professionnels – Plans et devis et surveillance des travaux de construction d'un nouveau poste de pompage Quarante-Arpens II et démolition de l'existant)

ATTENDU QUE la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche (RAETM) a procédé à un appel d'offres public pour les services professionnels pour la conception des plans et devis et la surveillance des travaux de construction d'un nouveau poste de pompage Quarante-Arpens II et démolition de l'existant;

ATTENDU QU'un avis d'appel d'offres (RAETM-2020-009) a été publié par le système électronique d'appel d'offres (SE@O) et dans le journal La Revue le 21 octobre 2020;

ATTENDU QUE trois (3) soumissions ont été reçues et ouvertes publiquement le 17 novembre 2020;

ATTENDU QUE la grille d'évaluation a été approuvée par la résolution 97-10-2020 lors de la séance régulière du 26 octobre 2020;

ATTENDU QUE le comité de sélection formé selon l'article 573.1.0.1.1 de la *Loi sur les cités et villes* a attribué le pointage final mentionné ci-bas, le tout conformément au calcul prévu au paragraphe e) du même article:

	Pointage final	Montant
BHP Experts-Conseils S.E.C.	5,25	286 057,80 \$ t.t.c.
GBI Experts-conseils inc.	4,68	300 659,63 \$ t.t.c.
Tetra Tech QI Inc.	2,83	498 991,50 \$ t.t.c.

ATTENDU QUE le conseil d'administration de la RAETM ne peut attribuer le contrat à une personne autre que celle qui a fait, dans le délai fixé, la soumission ayant obtenu le meilleur pointage final;

ATTENDU QUE l'estimation du prix de ce contrat est de 400 000 \$ (t.t.c.);

ATTENDU QUE le nom de la firme BHP Experts-Conseils S.E.C. n'apparaît pas au registre des entreprises non admissibles aux contrats publics (RENA) consulté le 14 décembre 2020;

ATTENDU QU'il y a lieu d'attribuer le contrat à la firme BHP Experts Conseils S.E.C.;

IL EST PROPOSÉ PAR : Nathalie Ricard
APPUYÉ PAR : Gabriel Michaud

QUE le conseil d'administration de la RAETM accepte la soumission de BHP Experts-Conseils S.E.C. pour les services professionnels pour l'élaboration des plans et devis et la surveillance des travaux de construction d'un nouveau poste de pompage Quarante-Arpens II et démolition de l'existant, au montant de 248 800 \$ (taxes en sus.)

ADOPTÉ



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations de la
Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche

RÉSOLUTION NO : 126-12-2020
(Correspondances)

IL EST PROPOSÉ PAR: Nathalie Ricard
APPUYÉ PAR: Eugène Jolicoeur

QUE les correspondances mentionnées à l'ordre du jour soient acceptées tel que présentées.

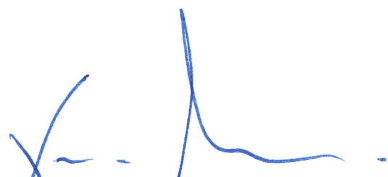
ADOPTÉ

RÉSOLUTION NO : 127-12-2020
(Levée de l'assemblée)

IL EST PROPOSÉ PAR : Gabriel Michaud
APPUYÉ PAR : Nathalie Ricard

QUE la séance soit levée.

ADOPTÉ



Président



Secrétaire-trésorière